

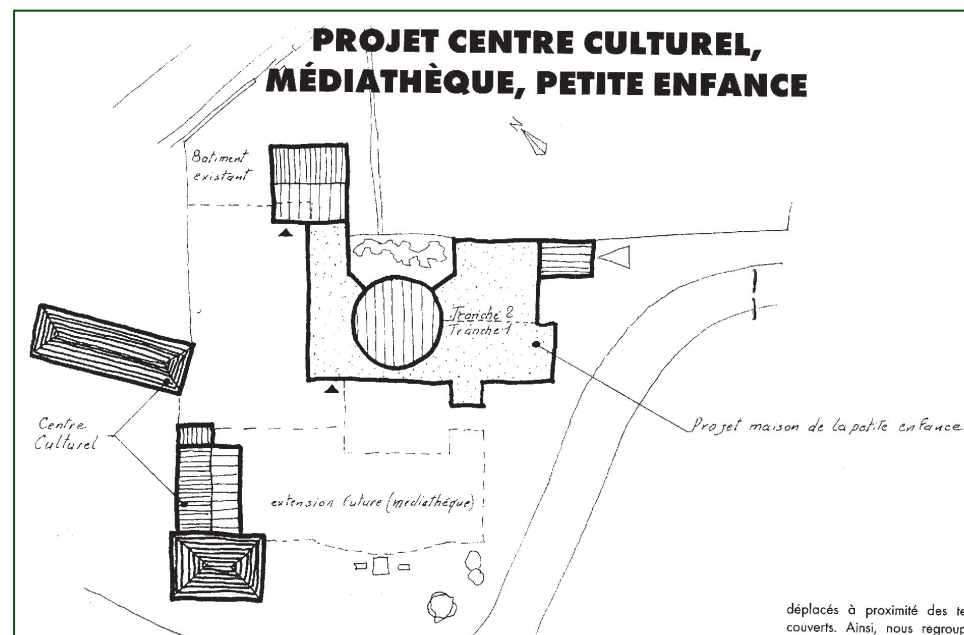
Le Centre Culturel – Médiathèque – Maison de la Petite Enfance (2002)

Dans le journal municipal *Demain Gençay*, d'avril 2002, Jean CRESPIN, adjoint de André ROUSSEAU, développe un projet, annoncé lors de la campagne électorale précédente, qui prévoyait la restauration devenue nécessaire du bâtiment existant du Centre Culturel, le doublement de la surface vers le terrain de tennis (médiathèque), et l'adjonction d'un autre bâtiment neuf dédié à la petite enfance ; ce grand ensemble devenant accessible par la rue Thiaudière, après un nouveau déplacement du Monuments aux Morts. Le chantier était projeté pour les années 2003-2004.

Malheureusement, une réunion budgétaire au cours de laquelle fut demandé un vote à bulletin secret annula le projet. Le Centre Culturel a été restauré par un important chantier assumé par la Communauté de communes en 2006-2007 et, à cette occasion, la bibliothèque communale a été déplacée dans le bâtiment nord, dans un espace bien trop restreint pour qu'il s'y développe un projet de médiathèque d'un niveau justifié par la population de Gençay et Saint-Maurice.

Source :

Demain Gençay, journal municipal, avril 2002.



Croquis d'architecte (2002)

Nous n'avons pas à ce jour retrouvé la trace du dossier d'un grand stade (années 1940) dont l'emplacement aurait été sur la partie du champ de foire occupée actuellement par la caserne des pompiers et la piscine. Le projet proposait un stade, avec piste, aire de lancer, fronton de pelote basque, vestiaire hommes et femmes, sanitaires... C'était le modèle inspiré par la politique de l'État français de « régénération des corps », dans le cadre de la Révolution Nationale.

Nous aurions pu également évoquer d'autres grands et petits travaux réellement accomplis, et dont les résultats privent d'intérêt et de beauté nos parcours quotidiens : la démolition du Vieux Château utilisé comme une carrière, la suppression de la petite fontaine de la place pour que les camions des commerçants forains tournent plus à l'aise, l'implantation d'une grande surface en centre bourg, etc.

Nous pouvons rouvrir les yeux ; ces réflexions seront peut-être utiles aux acrobates de l'Intelligence artificielle qui pourront nous dresser de belles images nous restituant ces paysages supposés et devenus accessibles.

Mais ce sera pour une autre fois, car finalement, on s'habitue à tout.



Au moment où un édifice important – le nouveau cinéma – fait sa place dans le paysage gencéen, nous avons eu envie d'évoquer de grands projets de taille similaire ou même supérieure, qui ont été envisagés, défendus, planifiés, au cours de l'histoire, et qui ont finalement été abandonnés, soit pour un projet concurrent, soit ajournés, soit carrément annulés, ne laissant que des traces dans les archives (délibérations, plans...).

On se prend alors à rêver au spectacle à jamais inaccessible d'un autre espace public que celui dans lequel nous évoluons quotidiennement.

Fermons donc les yeux un instant et imaginons ce que pourrait être un tel paysage si les élus porteurs de projets avaient pu mener leurs travaux à terme, ou s'ils avaient fait un autre choix.

La traverse du bourg de Gençay (vers 1840)

Au début du XIX^e siècle, l'augmentation du trafic routier passant par Gençay déclenche de nombreux problèmes de sécurité au passage sur la Clouère et à l'accès au bourg. Déjà lors de la construction du pont à grande arche unique (fin des années 1780), les ingénieurs avaient émis l'hypothèse d'un accès au bourg en ligne droite par l'agrandissement de la petite voie qui mène à la rue de la Sallée ; ou accessoirement par le percement d'une route à travers le pré d'Enfrenet jusqu'au Palateau.

La question se pose à nouveau dans les années 1830, le virage à droite vers la rue du Montcabré étant source de nombreux accidents ; de plus cette voie montante, établie sur le rocher, est de très mauvaise qualité.

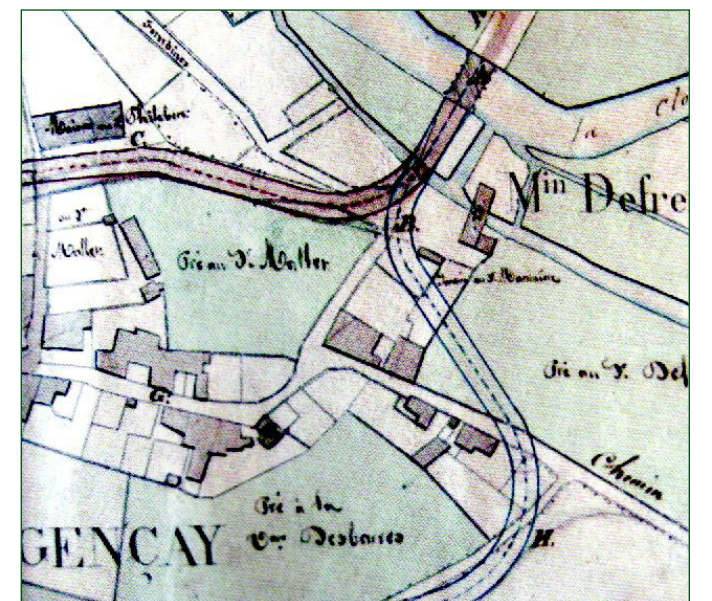
La commission d'enquête mise alors sur pieds, propose deux solutions : élargissement, aplanissement et renforcement de la rue du Montcabré (tracé rouge) ; ou aménagement d'une voie nouvelle vers l'est, à travers le pré d'Enfrenet, pour rejoindre le Palateau (tracé bleu). Les commerçants de Gençay sont plutôt favorables à la première solution, mais à la suite de nombreuses ana-

lyses de la situation financière, le Préfet impose le percement de la voie vers l'est, ce qui modifiera considérablement l'espace public dans les années suivantes, par la création d'un nouveau quartier.

Sources :

Archives départementales de la Vienne.

Balades Culturelles, Cahier n° 3 : « Quand Gençay s'affirmait comme nœud routier », décembre 2013



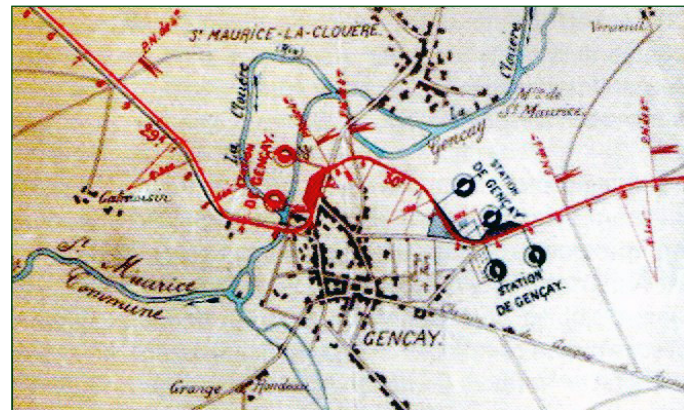
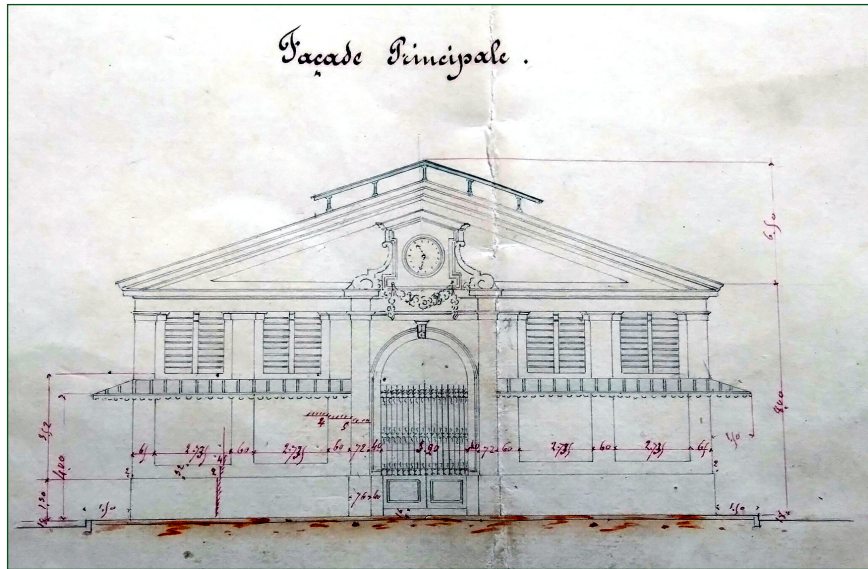
Dossier rédigé par Pierre CHEVRIER
D'après les « Cahiers des balades culturelles » rédigés par Henri DONZAUD
Documentation : Jean-Jacques CHEVRIER
Mise en pages : Fernando COLLA
Centre de ressources « e-vellour » - juin 2026
Centre Culturel – La Marchoise

La marquise des halles (1869)

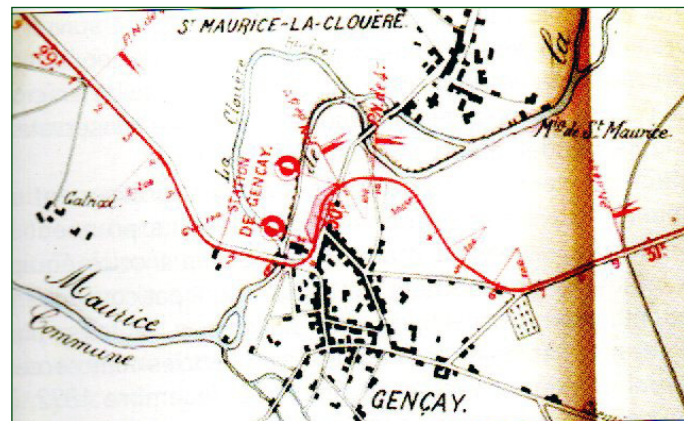
Nous conservons dans les archives municipales de Gençay les très beaux plans d'architecte (Royer, architecte du Département) concernant les nouvelles halles : plans coloriés à l'aquarelle, d'une qualité graphique exceptionnelle.

Sur ces plans figure un ornement qui n'a jamais été réalisé : une marquise vitrée faisant le tour de l'édifice. Cet élément architectural était destiné à protéger les usagers et le bas des murs des inconvénients de la pluie. Mais, comme la construction de l'édifice était déjà considérée comme trop somptuaire et monumentale par une partie de la population et avait déjà nécessité plusieurs souscriptions publiques complémentaires – ce fut aussi le cas pour l'installation d'une horloge – la marquise a été abandonnée pour raisons budgétaires.

Sources :
Archives municipales de Gençay
Balades culturelles, Cahier n° 8 : « Quand le bourg se développait », juin 2016.



La gare du tramway - Projet 1
En bas du Champ de Foire



La gare du tramway - Projet 2 (accepté)
Dans le pré d'Enfrenet

La gare du tramway (fin des années 1880)

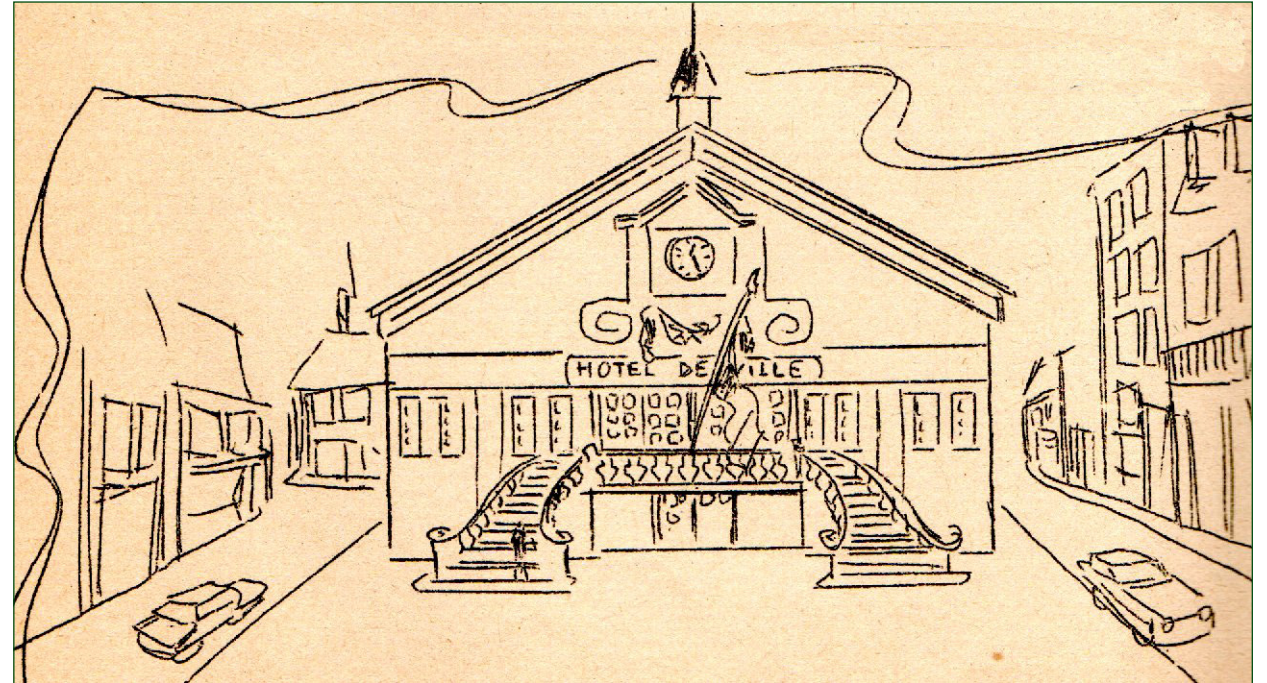
L'aventure du tramway départemental (ligne à voie métrique de Poitiers à Saint-Martin l'Ars) a duré une quarantaine d'années (1895-1934), et a considérablement contribué à développer le bourg de Gençay. Commencées à la fin des années 1880, les études prévoyaient, après Gençay, un tracé soit vers Brion et Saint-Secandin, soit vers Château-Garnier. Dans cette hypothèse, l'emplacement de la station était prévu dans le bas du champ de foire (projet 1), ou même plus à l'est, vers le cimetière (projet 3).

Après d'âpres discussions entre élus plus ou moins influents, c'est le projet n° 2 d'implantation de la gare dans le pré d'Enfrenet qui fut adopté, car plus favorable aux intérêts de la population de Saint-Maurice.

Sources :
Archives départementales de la Vienne
Balades culturelles, Cahier n° 5 : « Quand le tramway développait Gençay », décembre 2014

La Mairie aux Halles (avant la Guerre de 14)

Dès la fin du XIX^e siècle, Albert MARTINI, maître d'hôtel à Gençay et conseiller municipal, avait émis l'idée de raser les immeubles RICHARD, MARTINI, DENIBAUD (« l'îlot de Gençay ») pour agrandir la place du marché.



Mairie aux halles
Dessin de Pierre Chevrier (1973)

Sous l'influence de Mr CHAUSSEBOURG, originaire de Chauvigny, adjoint de MARTINI, devenu maire en 1904, une proposition d'établir la mairie en façade des halles devait couronner ce projet monumental et donner du lustre et du relief à la commune. Mais l'instabilité politique et les querelles électorales entre MARTINI et CAILLAUD alternativement aux commandes, conflits ironiquement relayés dans la presse par Jacques de BELLOMBRE, retardèrent ce projet qui fut emporté et oublié dans les brumes de la Guerre de 14, et la mairie resta « retirée au fond d'une petite rue, resserrée dans un bâtiment servant de logement aux instituteurs, ne répondant pas à l'idée que l'on se fait d'ordinaire de la mairie d'un chef-lieu de canton ».

Cette description pour le moins désespérante fut faite (anonymement) dans la presse (*Avenir de la Vienne* du 20 Juin 1942), lors de la vente de l'immeuble accueillant la gendarmerie, rue de Civray. L'intervenant voyait là l'occasion d'établir une belle mairie face au champ de foire et aux promenades de tilleuls, rassemblant la Justice de Paix, et la Caisse d'épargne, les services d'incendie dans la cour et, en même temps, de détruire la mairie actuelle pour ouvrir la voie vers l'école...

Sources :
Archives municipales de Gençay
« Projet d'agrandissement de la place (1896-1914) », *Quoi de neuf à Gençay ?* n° 6, nov 1973
Balades culturelles, Cahier n° 8 : « Quand le bourg se développait », juin 2016.

Un abattoir en 1909

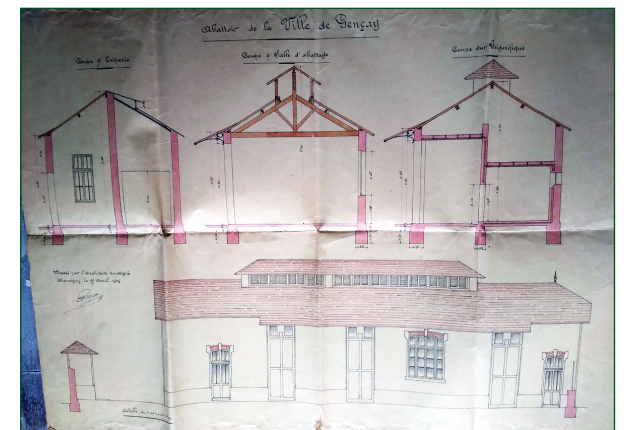
Il nous reste dans les archives communales les beaux plans d'un projet d'abattoir, justifié par

l'activité importante des échanges agricoles suscités par l'existence des foires et le transport vers Poitiers par le tramway.

Curieusement, ce sont des arguments d'ordre « écologique », dirait-on en 2026, qui ont combattu l'avancement de ce projet qui avait l'assentiment du Conseil municipal et un financement assuré. L'emplacement prévu était décrit par les opposants comme « un des plus beaux sites du Pays gencéen, au pied de la Fontaine de Maguiton et d'un chêne pluri-centenaire, une des plus belles perles de la couronne qui ceint la ville ». Dans les protestations, on trouvait celle de Mme AVRAIN qui avait cédé son pré de Galmoisin et des bâtiments à la Commune, justement pour y construire un abattoir et y implanter l'usine électrique.

Quoiqu'il en soit, c'est sur ce même emplacement qu'un abattoir fut construit cinquante ans plus tard (*Centre Presse* du 13-01-1957).

Sources :
Archives communales de Gençay
Balades culturelles, Cahier n° 8 : « Quand le bourg se développait », juin 2016.



Projet d'abattoir. Plan général (1908)